

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 11 avril 2016**

**Objet : Programme quinquennal 2016-2020 d'Axione Limousin**

L'an deux mille seize, le onze avril à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 1<sup>er</sup> avril, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de Région site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10+1 procuration

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Philippe NAUCHE  
Mr Jean-Marie BOST  
Mr Yves RAYMONDAUD  
Mme Valérie SIMONET (par procuration donnée à Mme Faivre)  
Mme Hélène FAIVRE  
Mme Hélène ROME  
Mr Christian HANUS  
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme Glandus)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia)  
Mr Alain LAGARDE

Conseiller régional ALPC  
Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Conseiller municipal  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Conseiller communautaire Tulle

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE  
Mr Christophe PATIER  
Mr Nicolas SIMONNET (suppléant de Mme Valérie SIMONET)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE (et son suppléant)  
Mr Christian PRADAYROL (et sa suppléante)

Vice-Président du Conseil Régional ALPC  
Conseiller régional ALPC  
Vice-Président du Conseil Départemental Creuse  
Conseillère Départementale Corrèze  
Vice-Président Agglo Bassin Brive

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Conformément aux articles 20.1.3 et 21 du contrat de concession, Axione Limousin doit établir chaque année, avant le 1<sup>er</sup> septembre, un programme quinquennal de travaux complémentaires à réaliser pour les cinq années à venir.

Ce programme est soumis à l'agrément du comité syndical conformément aux dispositions de l'article 14 du contrat.

Le programme quinquennal 2016-2020 vous est envoyé en parallèle par voie électronique. Il a bien été transmis dans les temps impartis mais en raison de plusieurs modifications demandées par le Syndicat et d'un programme chargé en fin d'année 2015, ce document n'a pu être présenté plus tôt.

Une présentation de ce document est faite en séance.

**Après avoir délibéré, les membres de DORSAL décident, à l'unanimité d'accepter le programme quinquennal 2016-2020 proposé par Axione Limousin (voir document ci-annexé).**

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL,

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**

